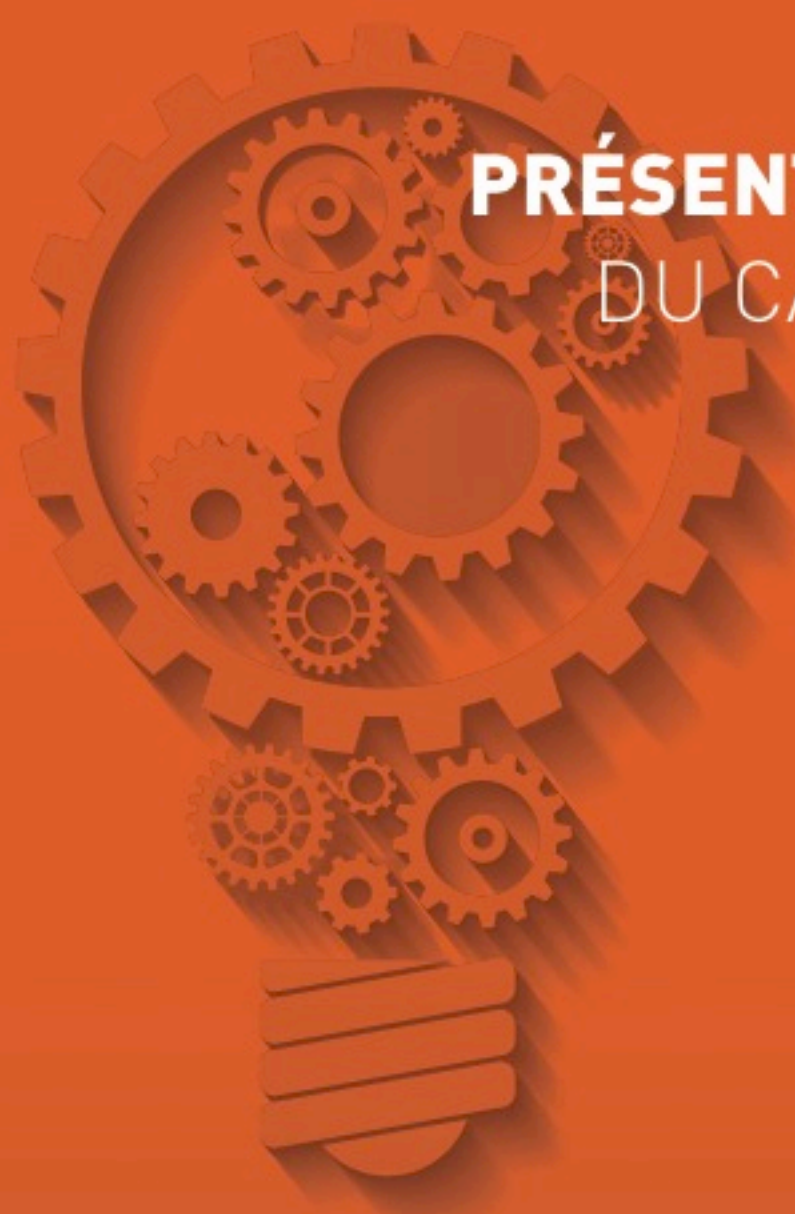


TROIS (•) QUATORZE  
avocats



**PRÉSENTATION**  
DU CABINET

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE INNOVANTE



Le cabinet a été  
fondé en octobre 2013  
par **Valérie Chazaud**,  
Avocate inscrite  
au Barreau de Lyon



"Notre priorité :  
faciliter votre  
développement  
en toute sécurité."

- Gérante et fondatrice du cabinet, elle a passé plus de 12 ans au sein d'un cabinet d'avocats issu des Big Four à Lyon
  - Forte d'une expérience de plus de 16 ans en propriété intellectuelle et industrielle, nouvelles technologies, information et communication et dans tous les contrats portant sur l'exploitation d'innovations et les contrats commerciaux
  - Conseillant majoritairement une clientèle de startups, de PME et d'entreprises de taille intermédiaire innovantes, en particulier dans des secteurs high-techs (numérique, informatique, instrumentation et accessoires techniques, pharmaceutique, biotech, greentech, ...)
  - Proposant une approche pragmatique, consistant en particulier à s'immerger chez les clients
  - Et travaillant tant en français qu'en anglais
- **UN CABINET AXÉ VERS L'ENTREPRENEUR PORTEUR D'UNE INNOVATION**

L'une des motivations à l'origine de la création de ce cabinet :

*Apporter un service de qualité aux entrepreneurs, permettant au juridique –et en particulier à la protection et l'exploitation des innovations– d'être à la fois à l'origine de la stratégie d'une entreprise, et d'en être le résultat.*

- **UN CABINET DÉDIÉ À L'INNOVATION**

L'innovation est l'un des moteurs de la croissance en Europe et la France s'est organisée pour la valoriser et en permettre l'exploitation (SATT, Instituts Carnot, Clusters et Pôles de compétitivité, French Tech, ...)

Il faut donc donner les moyens

- aux entrepreneurs de prospérer en exploitant leurs innovations
- aux entreprises de taille intermédiaire et à actionnariat familial de se saisir du sujet de l'innovation afin de centrer leur stratégie sur l'émergence et l'exploitation de celle-ci

- **UN CABINET ACCOMPAGNANT LES ENTREPRENEURS LORS DE LA PHASE D'ANTÉ-CRÉATION**

- En les aidant à protéger leurs idées et la confidentialité qui doit les entourer
- En les aidant à contractualiser avec les premiers partenaires qu'ils ont identifiés
- En les éclairant sur les conséquences juridiques du business model qu'ils ont choisi
- En analysant l'activité envisagée et les contraintes réglementaires et juridiques
- En définissant leur stratégie de propriété intellectuelle
- En les conseillant sur le choix de structure juridique appropriée pour leur projet

- **UN CABINET APPORTANT SON EXPÉRIENCE LORS DE LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ ET AU LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ**

- Dans la rédaction des statuts
- Dans la rédaction et négociation du pacte d'associés
- Dans la réalisation des contrats principaux de l'entreprise (distribution, fourniture, partenariat, recherche et développements, licensing, consortium, cession, ...)
- Dans les dépôts de droits de propriété industrielle (marques, brevets, dessins et modèles, enveloppes Soleau, dépôt APP, ...)
- Dans la rédaction des conditions générales de vente, d'utilisation, et les mentions légales de sites internet
- Dans les déclarations de traitements de données personnelles et l'analyse des risques éventuels

- **UN CABINET PRÉSENT AUPRÈS DES ENTREPRENEURS DANS LEUR PHASE DE CROISSANCE**

- En les accompagnant lors des levées de fonds, les augmentations de capital, les acquisitions ou fusions, ...
- En les conseillant lors des pivots, sur les conséquences juridiques et / ou fiscales associées
- En les assistant dans la négociation et la conclusion des contrats clés de l'entreprise
- En leur proposant des abonnements adaptés leur permettant d'avoir un budget juridique maîtrisé, voire un juriste dédié intervenant depuis leurs locaux
- En les représentant et conseillant lors de précontentieux et contentieux contractuels et commerciaux

- **UN CABINET PROPOSANT UN ÉCOSYSTÈME COHÉRENT AUX ENTREPRENEURS**

Tout au long de la relation avec les entrepreneurs, le cabinet les met en relation avec divers professionnels tels que

- Conseils en management de l'innovation
- Conseils en propriété industrielle (ingénieurs brevets)
- Coachs de dirigeants
- Consultant en stratégie et créativité

Et des professionnels du droit expérimentés, habitués à répondre aux besoins des entrepreneurs (optimisation fiscale, conseil et contentieux droit social, procédures collectives, etc.)

Plus d'informations sur [www.troispointquatorze.fr](http://www.troispointquatorze.fr)

- UN CABINET INVESTI DANS LES RÉSEAUX DE L'INNOVATION RÉGIONALE, EN TANT QUE PARTENAIRE, EXPERT, ET/OU JURÉ DE COMITÉ DE SÉLECTION



TROIS (●) QUATORZE

122 rue Sully  
69006 - LYON

+33 (0)6 83 25 34 63  
valerie.chazaud@troispointquatorze.fr  
Et nous suivre sur twitter: @3pointQUATORZE

[www.troispointquatorze.fr](http://www.troispointquatorze.fr)